

SOURCE	CAUSES	EVENEMENT	CONSEQUENCES
<b>INONDATION</b>	<p>La société DURAND VERRE SA est une TPE de 7 salariés spécialisée dans la fabrication de poudre pour émailleur.</p> <p>Installée en Haute-Vienne, elle est située dans la zone inondable définie par le Plan de Prévention des Risques Inondation du Clain aval.</p> <p>Historiquement, le site a connu deux crues de forte ampleur par débordement rapide du Clain et de la Vienne en 1944 et en 1960.</p> <p>Début novembre 2008, de fortes pluies sont observées provoquant le débordement du Clain, et une hauteur de submersion supérieure à 1 mètre des bureaux, du bâtiment de production et du laboratoire.</p>	<p><b>INONDATION DANS UNE ZONE D'ACTIVITE</b></p>	<p><b>ENVIRONNEMENTALES</b></p> <p>Les produits chimiques stockés au sein du laboratoire et du bâtiment de production se sont répandus et ont généré une pollution des eaux avoisinantes.</p> <p>-----</p> <p><b>DOMMAGES AUX BIENS</b></p> <p><b>a) matériels</b></p> <p>De nombreux matériels sont endommagés (<i>dilatometre optique, granulometre, spectometre, four à passage ...</i>) à un degré majeur nécessitant leur remplacement et engendrant compte-tenu de leur dépendance à l'activité, un arrêt complet du process de fabrication.</p> <p><b>b) causés aux tiers</b></p> <p>Des citernes et des stocks de matériaux entreposés dans la cour ont été entraînés par les eaux hors du site de production, et sont venus endommagés des propriétés voisines.</p> <p>-----</p> <p><b>DES VULNÉRABILITÉS AUX RESEAUX</b></p> <p>La dépendance de l'entreprise aux réseaux électrique, de gaz et d'eau a provoqué l'arrêt complet de l'activité, le temps de la remise en service. L'accès au site est resté possible car plusieurs routes assurent sa desserte, et toutes n'ont pas été inondées.</p>

## DES VULNÉRABILITÉS ORGANISATIONNELLES

L'absence de document type DU, Plan d'urgence ou PCA, intégrant le risque inondation au sein de l'entreprise a rendu plus difficile la reprise d'activité (pas de personnel d'intervention identifié avant, pendant et après l'évènement, présence de personnel habitant en zone inondable...).

---

## PERTES FINANCIERES

- **Pertes d'exploitation,**

La dépendance de l'entreprise aux réseaux électrique, de gaz et d'eau a provoqué l'arrêt complet de l'activité, le temps de la remise en service. L'accès au site est resté possible car plusieurs routes assurent sa desserte, et toutes n'ont pas été inondées.

L'entreprise a du stopper son activité durant 45 jours compte tenu du temps nécessaire pour un retour à la normale des réseaux (20 jours) et de celui nécessaire aux opérations de réparation, nettoyage et remplacement des matériels stratégiques (45 jours).

Le montant estimé de la perte d'exploitation s'élève à environ 225.000 €.

De plus, l'entreprise a du faire face au paiement d'indemnités de pénalités de retard concernant les contrats de certains de ses clients.